

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1017

présenté par
M. Rebeyrotte, M. Lejeune, M. Gaillard et M. Huppé

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 76, insérer l'article suivant:****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.